



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

APPEL D'OFFRES OUVERT N°23/BM/2026

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN (R+3 ET R+4) ET
COMMERCES DE L'OPÉRATION « JAOUHARA TR2 » SIS LOTISSEMENT « ASSALAM » TRANCHE
2 (ILOT 1 ET ILOT 2) À FQUIH BEN SALAH**

 **Le Maître d'Ouvrage :** AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA.

 **La date d'ouverture des plis :**

- 1ère séance le : 30/06/2026 à 10H00
- 2ème séance le : 30/06/2026 à 11H20
- 3ème séance le : 30/06/2026 à 11H30
- 4ème séance le : 09/07/2026 à 11H00

 **Le lieu d'ouverture des plis :** AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA.

 **Estimation :** 50 670 000,00 Dhs T.T.C

 **Les journaux ayant publié l'avis de publicité :**

- Journal AL BAYANE du 08/06/2026 sous le N°15255.
- Journal BAYAN AL YAOUM du 08/06/2026 sous le N°10514.
- Portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma) le 08/06/2026.
- Site du Groupe Al Omrane le 08/06/2026.

 **La liste des concurrents ayant déposé leurs plis :**

1. Société TAFILALET TRAVAUX ;
2. Société RHNIMA TRAVAUX ;

 **La liste des concurrents admissibles sans réserve à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :**

1. Société TAFILALET TRAVAUX ;
2. Société RHNIMA TRAVAUX ;

 **La liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :** NEANT.

 **La liste des concurrents non retenus à l'issue de l'examen préliminaire des dossiers des offres techniques :** NEANT.

 **La liste des concurrents admissibles sans réserve à l'issue de l'examen des dossiers des offres techniques :**

1. Société TAFILALET TRAVAUX ;
2. Société RHNIMA TRAVAUX ;



La liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers des offres techniques : NEANT.

La liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers des offres financières : NEANT.

Ouverture des enveloppes des concurrents admissibles portant la mention « offres financières » dont le Montant des actes d'engagement :

Concurrents	Montant des actes d'engagement En DH TTC avant rectification	Montant des actes d'engagement En DH TTC après rectification
Société TAFILALET TRAVAUX	59 730 750,00	59 730 750,00
Société RHNIMA TRAVAUX	57 150 000,00	57 150 000,00

La commission procède au classement des offres des concurrents retenus :

Ce classement donne les résultats suivants :

1. Société RHNIMA TRAVAUX ;
2. Société TAFILALET TRAVAUX ;

Le concurrent retenu :

Concurrent	Montant de l'acte d'engagement En DH TTC
Société RHNIMA TRAVAUX	57 150 000,00

La justification du choix de l'attributaire :

- Le dossier du concurrent est évalué, sur la base de :
 - L'examen du dossier administratif et technique ;
 - L'évaluation de l'offre technique ;
 - L'offre la plus avantageuse (la mieux disante) ;

La date d'achèvement des travaux de la commission : 09/07/2026.

Fait à BENI MELLAL le 09/07/2026.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

Redouane ELHARBILI
Directeur Général
de la Société AL Omrane
Beni Mellal Khenifra